

## Inchangé, le taux directeur de la Banque du Canada demeure à 1 %

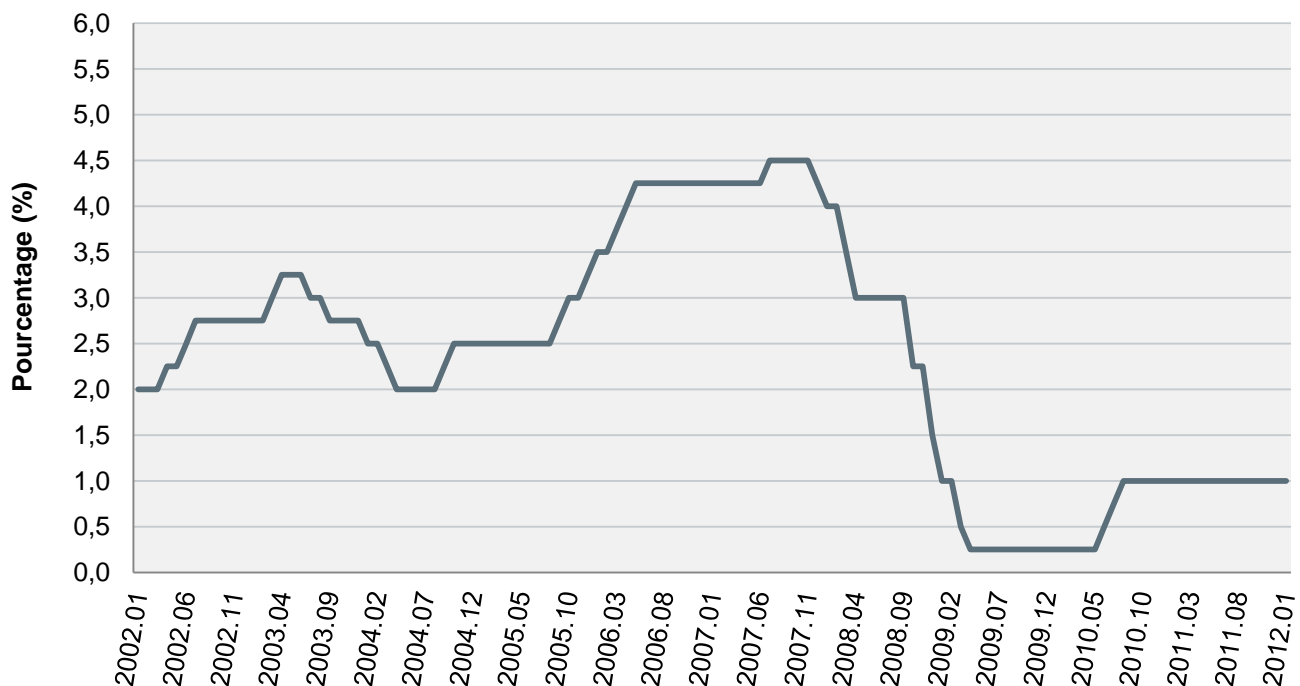
La Banque du Canada (BC) a annoncé aujourd'hui qu'elle maintient son taux directeur à 1 %, niveau auquel il se situe depuis septembre 2010.

Les perspectives quant à l'économie mondiale se sont détériorées et sont de plus en plus incertaines. La crise de la dette souveraine en Europe s'est aggravée, ce qui a entraîné un resserrement des conditions sur les marchés financiers internationaux et une plus grande aversion au risque de la part des investisseurs. La croissance économique a été plus forte que prévue aux États-Unis au deuxième semestre de 2011, mais le rythme plus modéré de dépenses des consommateurs et du gouvernement américain, ainsi que les effets négatifs de la crise en Europe, devraient ralentir la croissance américaine.

Ce contexte économique mondial moins favorable aura des impacts sur l'économie canadienne en raison de ses liens financiers et commerciaux. La BC prévoit une croissance économique de 2,0 % pour 2012 et de 2,8 % pour 2013. De plus, elle prévoit que l'inflation, qui a atteint 2,9 % en novembre dernier, diminuera en 2012 pour ensuite remonter graduellement et atteindre 2 % au troisième trimestre de 2013.

La prochaine décision concernant le taux directeur sera rendue publique le 8 mars prochain.

**Taux de financement à un jour de la Banque du Canada**



Source : Banque du Canada

Pour consulter le communiqué officiel de la Banque du Canada, [cliquez ici](#).

## Précisions sur le taux directeur de la Banque du Canada

Le taux de financement à un jour, communément appelé taux directeur, correspond au taux auquel les grandes institutions financières canadiennes se prêtent des fonds pour une durée d'un jour. Ce taux, fixé par la Banque du Canada, lui permet, grâce au mécanisme de transmission de la politique monétaire, d'influencer à plus ou moins long terme le niveau de l'activité économique et de l'inflation. À moins de circonstances exceptionnelles, le conseil de direction de la Banque du Canada fixe ce taux huit fois par an lors de réunions préétablies.

Le federal fund rate, qui est fixé par la Réserve fédérale américaine, est l'équivalent du taux directeur de la Banque du Canada aux États-Unis.

Pour en savoir plus sur la politique monétaire au Canada, [cliquez ici](#).

### Le taux directeur de la Banque du Canada et le marché de la revente au Québec

La Banque du Canada, de par les décisions qu'elle prend sur l'évolution du taux directeur, influence de manière indirecte le marché de la revente au Canada et au Québec. Toute variation du taux cible du financement à un jour se répercute généralement sur les autres taux d'intérêt, dont les taux hypothécaires à court terme et les taux hypothécaires variables, qui sont des déterminants importants du niveau d'activité du marché de la revente au Québec.